

Elle avait pour tâches 1) de prévenir la reprise des combats, 2) de contribuer au rétablissement et au maintien de l'ordre et 3) de collaborer au retour de la normalité.

Pendant les onze années qui ont suivi, la force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFCYP) a réussi dans une large mesure à atteindre son principal objectif, notamment, à prévenir toute reprise des hostilités. Malgré les frictions et l'animosité ambiantes, aucune flambée de violence importante ne s'est produite. En fait, les tensions se sont atténuées à un point tel que l'importance de la force chargée du maintien de la paix sur l'île et ses attributions ont pu être modifiées sensiblement. Les effectifs sont passés de 6,200 hommes qu'ils étaient à l'origine à 2,800 en 1974. En outre, le rôle de la force a été modifié. Tout en conservant sa responsabilité première de prévenir toute violence, la Force s'est vu confier d'autres mesures préventives telles que la surveillance de (patrouilles), le recours à la persuasion et à la négociation, jugées préférables au déploiement de forces entre les parties en présence.

Cette restructuration s'est opérée pour contrer l'un des obstacles fondamentaux au maintien de la paix et à la pacification.

Le maintien de la paix a pour but de permettre aux belligérants de se retirer d'un conflit lorsqu'ils se rendent compte qu'il y va de leur intérêt, et de contribuer à créer un climat propice au règlement négocié de leurs désaccords. Le maintien de la paix est une entreprise militaire qui exige la mise en place d'une force internationale entre les parties adverses. Mais n'est pas une fin en soi. Cette opération a pour but de favoriser les conditions nécessaires à la pacification, c'est-à-dire à la recherche, par la voie diplomatique, d'une solution des causes profondes d'un conflit.

Mais la situation à Chypre est caractérisée par une absence marquée de progrès vers un règlement politique. L'efficacité de la force du maintien de la paix de l'ONU était telle que l'on en est arrivé à la considérer comme une partie intégrante de l'île, de telle sorte que les parties en présence n'ont guère été motivées à faire les compromis nécessaires à un règlement politique. Les pays dont les troupes participent à la Force de l'ONU ont fait état de leurs inquiétudes à propos de ce manque de progrès et la restructuration a été entreprise dans l'espoir qu'elle inciterait les parties à prendre conscience du fait qu'elles ne pourraient pas compter indéfiniment sur une force extérieure pour assurer leur sécurité.

En juillet 1974, la situation à Chypre a changé radicalement. En réaction à une tentative de coup d'Etat montée par la garde nationale chypriote et encadrée par des officiers grecs contre le gouvernement de Mgr Makarios, la Turquie a débarqué des troupes à Chypre et a rapidement occupé près de 40% de l'île.

Ce débarquement a profondément modifié la position de la Force de paix. Elle avait été créée pour surveiller le cessez-le-feu entre les deux communautés, mais voilà que l'affrontement majeur avait lieu entre les forces armées turques et la garde nationale chypriote.